



# Livret Parcours Citoyen



# SOMMAIRE

## •Préambule

## •Définition

## •Les finalités du livret parcours citoyen

- ✓ Transmettre les valeurs et les principes de la république
- ✓ Etre un complément des enseignements diffusé par l'éducation nationale
- ✓ Impliquer la jeunesse dans la vie locale

## •Les moyens

## •Les objectifs et les actions

- ✓ Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté
- ✓ Leur faire prendre conscience de leurs droits, de leurs devoirs, et leurs responsabilités
- ✓ Leur faire prendre conscience de l'importance de l'engagement

## •La communication

## •La coordination - L'évaluation



# PRÉAMBULE

La ville de Sénas met la jeunesse au cœur de ses priorités.

Elle pense la métamorphose de la ville pour sa jeunesse. Elle construit des bâtiments adaptés aux besoins des familles, des enfants. Elle rend la ville accessible à tous, mobile, sportive, moderne, sûre et respectueuse de son environnement.

Egalement soucieuse du bien vivre ensemble, la ville souhaite mettre en avant l'importance de l'engagement de chacun comme élément fondamental de la vie d'un citoyen.

Comme pour le Conseil Municipal des Jeunes, le comité partage tes idées de l'Accueil Collectif de Mineurs du primaire, le Livret Parcours Citoyen de l'Espace Rencontre Jeunes s'inscrit dans la continuité de la volonté politique de la commune de donner la parole aux jeunes et d'être à leur écoute.

De plus, depuis 2015, l'éducation nationale mobilise l'Ecole pour les valeurs de la République en créant le parcours citoyen.

Il a pour objectifs de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres. Il concerne tous les élèves de l'école élémentaire à la terminale.

Ce dernier est construit autour de l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information. L'enseignement donné aux élèves, leur permet de développer leur argumentation, ils apprennent la pratique du dialogue et de la discussion.

Les axes principaux des programmes d'enseignement moral et civique, se fondent sur les principes et valeurs inscrits dans les grandes déclarations des droits de l'Homme et dans la Constitution de la Ve République.

Le parcours citoyen est enrichi par la participation et l'implication de l'élève dans la vie de l'école et par ses expériences et engagements, notamment associatifs, en dehors de l'école.

A ce titre et dans le cadre de la mobilisation de la communauté éducative, le livret du parcours citoyen s'inscrit dans cette continuité.



# DÉFINITION

Le livret parcours citoyen est un support numérique sécurisé qui permet aux jeunes volontaires qui fréquentent l'Espace Rencontre Jeunes, de se positionner en tant qu'acteur dans sa ville, afin de mettre en place ou de participer à des actions pour la commune.

Comme le parcours citoyen, ce livret consolide les valeurs et les principes de la République en abordant les champs de la citoyenneté.

Les axes d'actions du livret sont ceux inscrit dans le Projet Educatif Local :



Axe 1 : la citoyenneté –vivre ensemble – solidarité

Axe 2 : Lutte contre toutes les exclusions – égalité des chances

Axe 4 : L'environnement

Axe 5 : La Santé et le social

Axe 6 : Pratiques sportives - activités culturelles - patrimoine

Le jeune inscrit sur son livret ses projets ou actions mises en œuvre, les évalue, y apporte des modifications selon son évaluation.

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE RENCONTRE JEUNES

### Démographie :

Une population jeune : Sur une population de 7114 habitants (source Insee 2015)

**1070 enfants ont moins de 10 ans**

**550 jeunes ont entre 11 et 17 ans**

***Soit 23 % de la population***

L'Espace Rencontre Jeunes possède un agrément de 30 enfants



Un directeur diplômé Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et une animatrice diplômée Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport s'occupent de la gestion et l'animation des 90 jeunes qui fréquentent la structure.

L'ERJ est ouvert tous les soirs en période scolaire de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires, l'espace est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

# LES FINALITÉS DU LIVRET

## PARCOURS CITOYEN

Transmettre  
les valeurs et  
les principes de la  
République

Liberté, égalité, fraternité  
sont des valeurs  
qu'on voudrait  
universelles.

La République française appartient au peuple ; c'est une association politique fondée sur la libre adhésion, matérialisée par des symboles. Les principes de la République française sont l'**indivisibilité**, la **laïcité**, la **République sociale**, la **démocratie** ; ils sont inscrits dans la constitution.

Les **principes** fondamentaux de la République française sont énoncés dans sa devise qui exprime les valeurs de : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». ... Le caractère laïque de la République découle à la fois du **principe** de la liberté de croyance et du **principe** d'égalité des citoyens devant la loi et implique la séparation des Églises et de l'État.

Reconnue comme un droit de l'homme par la Déclaration du 26 août 1789, la liberté est la **valeur** fondamentale qui fait passer l'homme de la position de sujet au statut de citoyen.

L'emblème national est le **drapeau tricolore**, bleu, blanc, rouge. **L'hymne national** est la «Marseillaise». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple».

✓ Etre un complément des enseignements diffusé par l'éducation nationale

De l'école au lycée, le parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités. Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI), il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté :

- la laïcité,
- l'égalité entre les hommes et les femmes, et le respect mutuel,
- la lutte contre toutes les formes de discrimination,
- la prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les LGBT phobies
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- la lutte contre le harcèlement.

Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement.

L'enseignement moral et civique, mis en œuvre à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée est central dans le parcours citoyen de l'élève :

- ▶ La sensibilité permet d'exprimer et de développer une conscience morale dans le respect des autres
- ▶ Le droit et la règle visent à l'acquisition du sens des règles de la vie sociale
- ▶ Le jugement permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacune et chacun au cours de sa vie, et de s'informer de manière rigoureuse sur le monde environnant
- ▶ l'engagement, enfin, assure la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

**L'engagement est un élément fondamental :**

- ▶ Prendre part à des actions éducatives locales, académiques ou nationales, permettant aux enseignants de traiter concrètement avec leurs élèves des enjeux de citoyenneté comme la mémoire et l'Histoire, avec, par exemple, le Concours national de la Résistance et de la Déportation ou La Flamme de l'égalité

- participer aux instances de son établissement : conseil de la vie collégienne, conseil des délégués pour la vie lycéenne, délégués de classe, instances de l'association sportive

Le parcours citoyen est enrichi par l'engagement des élèves dans des projets à dimension citoyenne à l'École ou en dehors : participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire, participation individuelle ou collective à des projets citoyens dans le domaine des arts, de la littérature, de l'histoire, rencontres sportives, etc.

### ✓ Impliquer la jeunesse dans la vie locale

L'ensemble de la communauté éducative, en lien étroit avec les partenaires de l'éducation nationale, a la responsabilité de construire et de faire vivre ce parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements et des projets.

Le parcours citoyen repose enfin sur la mobilisation de tous les acteurs : personnels de l'éducation nationale, associations, collectivités locales et territoriales, réservistes citoyens de l'éducation nationale.

Ainsi il est donc important et fondamental que la commune mette le jeune au cœur de la ville et lui permette de participer à la vie sociale, associative et démocratique du territoire.

## LES MOYENS

### Les moyens humains :

Le premier acteur est le jeune lui-même, La communauté éducative accompagne le jeune dans son engagement et ses projets, Localement, le directeur de l'espace rencontre jeunes et l'animatrice sont les principaux garants de l'accompagnement du jeune.

L'ensemble des acteurs a pour mission de :

- ✓ Participer à la présentation et la diffusion du livret parcours citoyen,
- ✓ Appliquer et faire appliquer les principes et valeurs de la république,
- ✓ Aider le jeune à s'impliquer dans la vie locale,
- ✓ Accompagner le jeune dans le suivi des projets,
- ✓ Communiquer sur les actions des jeunes,
- ✓ Etre force de proposition au sein de la communauté éducative

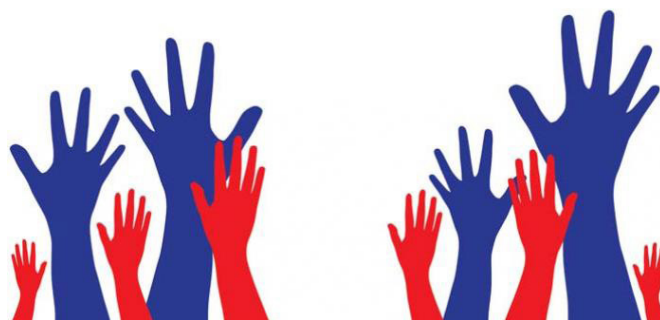


### Les moyens financier :

Les projets des jeunes pourront être considérés dans le financement de l'ERJ.

### La communication :

Facebook, Snapchat, Instagram, Panneau d'affichage et panneaux lumineux.



# LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS

- ✓ Assurer la continuité éducative du jeune,
  - Maintenir la relation avec le collège et les responsables associatifs,
  - Faire participer les familles aux projets de leur enfant,
  - Etre à l'écoute des familles et du jeune,
  - Mettre en place des réunions de concertation avec le collègue,
- ✓ Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté
  - Promouvoir l'éducation à la citoyenneté,
  - la notion de citoyenneté sera systématiquement évoquée pour chaque projet
- ✓ Faire prendre conscience aux jeunes de leurs droits, de leurs devoirs, et leurs responsabilités
  - Favoriser les échanges avec les jeunes,
  - Favoriser l'appui d'intervenants extérieurs,
- ✓ Faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de l'engagement
  - Donner aux jeunes les moyens d'agir par eux-mêmes et les accompagner dans leurs projets, travailler sur l'autonomie,
  - Donner la parole aux jeunes, en restant à leur écoute,
  - favoriser leur implication,
  - Les encourager dans leurs démarches
- ✓ Aider au développement de projets innovants autour de la citoyenneté, la solidarité,
  - Informer les jeunes des projets municipaux et/ou associatifs sur lesquels ils pourraient participer,
  - Création de la brigade solidaire
- ✓ Impliquer le jeune à la vie locale afin qu'ils s'approprient sa ville
  - Être actif lors de certains événements locaux ou nationaux :  
Ex : Téléthon – Halloween – Floralties – Saint Amand
- ✓ Mettre en avant les axes thématiques du Projet Educatif Local
  - Communiquer sur les axes et leurs objectifs

## LA COORDINATION – L'ÉVALUATION :

Des réunions de coordination au sein de la communauté éducative sont mises en place une fois par trimestre. C'est un moment d'information et de coordination des projets.

L'évaluation se fait à deux niveaux :

- ✓ L'évaluation du livret du parcours citoyen lui-même :
  - L'intérêt suscité par les jeunes,
  - Le nombre d'actions mises en place,
  - Le nombre de jeunes participants,
  - La cohérence des projets,
- ✓ L'évaluation des projets des jeunes :
  - La cohérence avec les objectifs du livret et les axes du PEL,
  - La faisabilité du projet,
  - Le retour de l'action en elle-même par les bénéficiaires ou les participants
  - L'intérêt et l'investissement du jeune pour son projet,



Les critères d'évaluations doivent rester bienveillants. Les projets et les actions des jeunes ne sont pas considérés comme des épreuves notées. L'évolution de des actions pourra également être notée sur le long terme.



**SENAS**  
LA VILLE

